



## Civisme et citoyenneté dans l'espace AES

ZANGAOU Moussa

### Résumé

Civisme et Citoyenneté sont deux termes qui semblent dire la même chose. Cependant, ils présentent des nuances dans leur définition qu'il importe de noter pour leur bonne compréhension. Plus généralement, le civisme qui dérive du latin *civis* peut être désigné comme l'engagement du citoyen pour sa collectivité. Ce qui implique le respect des lois et règles de vie en société édictées par la collectivité, le respect de la chose publique en ayant la pleine conscience de ses droits et devoirs.

Quant à la citoyenneté, il faut comprendre que le terme a connu des fortunes diverses au fil du temps. Il découle du latin *Civitas* qui signifie droit de cité, droit d'un habitant d'un pays.

C'est dire que la notion de citoyen renvoie systématiquement à un besoin et une volonté de se mettre au service du collectif et des individus qui composent la communauté par exemple en payant les impôts, en protégeant son pays, en respectant les lois, les biens publics et privés, en respectant la dignité de chacun des membres de la communauté, en assistant une personne en danger, etc.

Le conférencier s'est également appesanti sur la problématique du civisme et de la citoyenneté dans l'espace Alliance des Etats du Sahel (AES) constitué par les pays du Sahel Central confrontés à des défis multiformes comme le terrorisme. A cet égard, il a développé, avec force illustrations, ce que peuvent et doivent faire les acteurs sociaux et plus généralement les citoyens de cet espace pour cultiver les valeurs de citoyenneté et de civisme nonobstant les défis multiples et multiformes que connaît cette sous-région.

**Mots-clés :** civisme, citoyenneté, Alliance des Etats du Sahel, société

### Abstract

*Civics and Citizenship are two terms that seem to mean the same thing. However, they have nuances in their definitions that are important to note for a proper understanding.*

*More generally, civics, which derives from the Latin word 'civis,' can be described as the citizen's commitment to their community. This implies respecting the laws and rules of social life established by the community, respecting public property, and being fully aware of one's rights and duties. As for citizenship, it should be understood that the term has experienced various fortunes over time. It comes from the Latin Civitas, which means the right to citizenship, the right of an inhabitant of a country. This means that the notion of citizen systematically refers to a need and a willingness to serve the collective and the individuals who make up the community, for example by paying taxes, protecting one's country, respecting the laws, public and private property, respecting the dignity of each member of the community, helping a person in danger, and so on.*

*The speaker also dwelled on the issues of civism and citizenship within the Sahel States Alliance (AES) created by the countries of the Central Sahel, which face multiple challenges such as terrorism. In this regard, he elaborated, with numerous illustrations, on what social actors and, more generally, the citizens of this area can and should do to cultivate the values of citizenship and civism, despite the many and varied challenges faced by this sub-region.*

**Keywords:** civics, citizenship, Alliance of Sahel States, society

*NOTE : Cet article est tiré de la présentation de Lalo Keita Omar, Journaliste-Activiste et membre de SOS Civisme au Niger, pendant la Conférence "Civisme et citoyenneté dans l'espace AES, organisée par l'IRSH dans le cadre du projet « Promotion de la coexistence pacifique, de la protection, et de dialogue interreligieux au Niger » AID 012970/01/4, projet financé par l'Agence Italienne de Coopération au Développement*

*Cette publication a été réalisée avec la contribution de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement. Le contenu de cette publication est exclusif responsabilité de Nexus ER ETS et ne représente pas nécessairement le point de vue de l'Agence.*

## **Introduction**

Civisme et Citoyenneté sont deux termes qui semblent dire la même chose. Cependant, ils présentent des nuances dans leur définition qu'il importe de noter pour leur bonne compréhension. Plus généralement, le civisme qui dérive du latin *civis* peut être désigné comme l'engagement du citoyen pour sa collectivité. Ce qui implique le respect des lois et règles de vie

en société édictées par la collectivité, le respect de la chose publique en ayant la pleine conscience de ses droits et devoirs.

Dans *le contrat social*, Jean Jacques Rousseau a abordé la notion. Il en est de même de Montesquieu qui parle du civisme comme de « l'amour des lois demandant une préférence continue de l'intérêt public au sien propre ». En d'autres termes, le citoyen doit être porté sur le respect des lois qui régulent la vie en société et qui neutralise son intérêt personnel au profit de l'intérêt collectif. Ce qui met en relief l'importance des devoirs pour un citoyen plus que ses droits.

Quant à la citoyenneté, il faut comprendre que le terme a connu des fortunes diverses au fil du temps. Il découle du latin *Civitas* qui signifie droit de cité, droit d'un habitant d'un pays. Dans l'Egypte antique, la citoyenneté n'était pas donnée à tous les habitants : elle était réservée à l'élite macédonienne. Dans la Grèce antique, avec l'avènement de la *polis*, la cité grecque, qui se base théoriquement sur l'égalité de tous, il se trouvait que seuls les hommes descendant des citoyens peuvent prétendre au statut de citoyens. La prise des décisions engageant la cité-Etat, la participation aux débats à l'agora et la possession des terres sont des domaines réservés des citoyens contrairement aux métèques et aux esclaves confinés à un rang inférieur.

Aristote dans *La Politique* considérait la citoyenneté comme un ensemble constitué de devoirs politiques que de droits politiques. En d'autres termes, le citoyen c'est celui qui est porté essentiellement à servir l'État c'est-à-dire l'intérêt général plutôt que ses intérêts propres. On peut faire le même constat dans la culture africaine où l'individu s'efface face à la collectivité.

A Sparte et à Athènes, le citoyen est assimilé au soldat. A ce titre, sa vocation première est de s'engager à défendre la patrie lorsqu'elle est menacée dans son existence.

Selon Jean-Jacques Rousseau, « le citoyen est un être éminemment politique qui exprime non pas son intérêt individuel mais l'intérêt général. Cet intérêt général ne se résume pas à la somme des volontés particulières mais la dépasse ». L'intérêt général n'est pas une addition systématique des intérêts particuliers mais un intérêt qui transcende les intérêts particuliers pour servir toute la collectivité en un bloc.

En un mot comme en cent, la notion de citoyen renvoie systématiquement à un besoin et une volonté de se mettre au service du collectif et des individus qui composent la communauté par exemple en payant les impôts, en protégeant son pays, en respectant les lois, les biens publics

et privés, en respectant la dignité de chacun des membres de la communauté, en assistant une personne en danger, etc.

En quels termes se pose la problématique du civisme et de la citoyenneté dans l'espace Alliance des États du Sahel (AES) constitué par les pays du Sahel Central confrontés à des défis multiformes comme le terrorisme ? Que peuvent et doivent faire les acteurs sociaux et plus généralement les citoyens de cet espace pour cultiver les valeurs de citoyenneté et de civisme nonobstant les défis multiples et multiformes que connaît cette sous-région ?

## **1. L'AES, un espace confédéré**

Lors du sommet des Chefs d'État du Burkina Faso, du Mali et du Niger tenu en juillet 2024, à Niamey, le traité instituant la Confédération AES a été signé. Ce sommet a aussi été l'occasion de convenir de plusieurs chantiers communs comme la création d'une Force conjointe des États du Sahel pour combattre les groupes armés terroristes et la criminalité transnationale organisée, avec une option forte de bâtir une architecture de la défense, la mise en place des projets structurants dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie et des infrastructures, essentiels pour des pays en proie aux sécheresses récurrentes et à l'enclavement. Il a également été décidé de créer une banque d'investissement et un Fonds de stabilisation pour soutenir le développement socio-économique et la résilience des États membres dans le contexte de leur retrait de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'Alliance se dotera d'une stratégie de communication qui fait une place de choix aux langues nationales en vue de changer le narratif sur ces pays.

L'AES s'est engagée dans une perspective 3D comme défense, développement et diplomatie. L'ensemble des mesures prises visent à créer les meilleures conditions d'une intégration sous régionale qui favorise la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux et renforce les liens culturels et sociaux.

Que l'on soit pour ou contre sa création, force est de constater que l'AES est aujourd'hui une réalité politique, qui se veut comme une organisation d'intégration sous régionale à part entière.

Ces pays ont fait l'option de faire valoir leur souveraineté. C'est la ligne directrice qui caractérise désormais leurs relations internationales en vue de mieux affirmer leur autonomie et leur autorité à l'intérieur de leurs frontières. Le discours souverainiste est en effet un discours

nouveau, sous nos latitudes, fondé sur la volonté des gouvernements à choisir librement leurs partenaires et à refuser toute puissance tutélaire comme l'atteste l'expulsion des bases militaires occidentales implantées dans ces pays.

L'avènement de l'AES coïncide avec la volonté de plus en plus affirmée du Sud Global de peser sur la géopolitique mondiale.

Il est évident que la souveraineté est une des conditions de l'exercice de la citoyenneté mais elle risque de butter à des défis.

## **2. Les défis dans la promotion du civisme et de la citoyenneté dans l'espace AES**

Les États de la Confédération AES sont confrontés à plusieurs défis à la fois sécuritaires, économiques et sociaux. Ils ont pour noms : terrorisme, cyber violence, enclavement, migration, extrémisme religieux, etc.

Dans le Sahel Central, l'activisme des groupes terroristes et criminels a entraîné d'importantes pertes en vies humaines, le déplacement des populations, la mise à mal de la cohésion sociale et du vivre-ensemble, la détérioration des moyens de production, etc. Le terrorisme a changé radicalement et négativement le quotidien des populations. Il tend aussi à influencer la trajectoire de leur devenir.

Cette sous-région enregistre également le phénomène de migration irrégulière et la propagation de discours religieux qui tendent à compromettre le vivre-ensemble.

Relever ces défis exige des États du Sahel une forte mobilisation sociale et une vision partagée du développement suivant des schémas autonomes. Cela exige un esprit civique déterminé. Aujourd'hui, telle que l'AES est conçue, il doit être développé une citoyenneté *aésienne* comme il en existe dans d'autres ensembles d'intégration à travers le monde. L'exemple le plus éloquent est celui de l'Union Européenne qui a développé une citoyenneté européenne, qui transcende les frontières nationales. Ce chantier doit être animé par les citoyens de l'espace AES en vue de préserver et renforcer la citoyenneté et faire du civisme un instrument de résilience malgré les défis cités plus haut.

## **3. Quel rôle pour les citoyens de l'espace ?**

L’ambition des groupes terroristes et criminels est de déstructurer les États. Que signifiera le fait d’être citoyen dans un contexte d’États faillis ou accaparés par les terroristes ? Rien du tout. Or, le citoyen n’existe que dans un État. Dans ce cas, les citoyens de l’AES se devraient d’adopter la même posture qu’à l’époque de Sparte et Athènes où les citoyens sont assimilés aux soldats, engagés à défendre la patrie lorsqu’elle est menacée par des forces extérieures. C’est ce qui explique l’appel lancé aux citoyens à la diffusion de chaque bulletin des opérations des Forces de Défense et de Sécurité pour les inviter à collaborer avec les FDS et à leur fournir des renseignements crédibles à travers des numéros verts affectés aux différentes Forces.

La citoyenneté va de pair avec la souveraineté ; c’est pourquoi, le civisme fiscal doit être de mise pour permettre aux États de disposer des ressources propres pour financer les investissements. C’est cela la condition de l’autonomisation et de la souveraineté.

Selon Marcel Guigma, « Au Burkina Faso, le civisme a servi de bouclier contre la polarisation et l’extrémisme, en favorisant une culture du respect mutuel et de la compréhension... ». Cela a amené les populations à plus de solidarité et de coopération, en participant à la résolution des conflits et la construction de la paix. Cette posture implique aussi le respect de la diversité culturelle et religieuse, le rejet de la violence comme mode de règlement des conflits, le dialogue et la tolérance.

Sur la réalité de la citoyenneté, Marcel Guigma note qu’« En période de crise sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso, la citoyenneté revêt une importance cruciale. C’est pourquoi, les citoyens se sont engagés activement dans la protection de leur communauté en collaborant avec les autorités pour maintenir la paix et la sécurité. Le lien intrinsèque entre la citoyenneté et la sécurité repose sur la conviction que la sécurité est une condition préalable à l’exercice effectif des droits citoyens... ».

La citoyenneté implique des devoirs comme la solidarité en faveur des plus vulnérables et des victimes des conflits, la contribution à la reconstruction de la communauté, la promotion du tissu social et la résilience collective.

Ces actions peuvent inspirer les deux autres pays de l’AES pour générer des initiatives communes porteuses au regard des réalités qui sont les mêmes dans les trois États et de la nécessité de construire une communauté de destin.

Au Burkina Faso et au Niger, des citoyens ont lancé des initiatives d’autodéfense pour contribuer à résorber la crise sécuritaire, comme le constate Abdoul Karim Saidou.

Il reste que dans bien de cas, selon Mahaman Tidjani Alou, « la citoyenneté a été analysée sous l'angle de la participation politique effective des acteurs sociaux, qu'elle soit ou non constitutionnellement prescrite (élections), et de leur conscience politique active (leur capacité à se mobiliser et à s'organiser autour de leurs intérêts). L'on a peu pris en compte cependant certains traits structurants des sociétés concernées, alors que dans beaucoup d'entre elles la nouvelle citoyenneté démocratique côtoie des loyautés concurrentes et très difficilement conciliaires avec elle ».

Il n'y a pas de doute que les acteurs sociaux doivent être en première ligne dans la promotion du civisme et de la citoyenneté dans nos États. L'action de l'ONG SOS Civisme Niger est révélatrice à ce sujet. En effet, depuis sa création, elle a contribué à forger des citoyens engagés dans la construction de leur pays. Actuellement, elle met en œuvre un projet visant à favoriser la cohésion sociale et le dialogue communautaire dans la région de Tillabéri, qui est en proie à l'activisme des groupes terroristes. Elle développe également un programme national de lutte contre la désinformation à travers les réseaux sociaux numériques dont on connaît les impacts négatifs sur l'unité nationale, la cohésion nationale, la paix et la sécurité. Elle continue à travailler sur la promotion du dialogue intra et interreligieux ; à ce sujet, elle fut la première structure à mettre ensemble leaders musulmans et chrétiens pour réfléchir sur les mécanismes de promotion de la paix et la coexistence religieuse. Elle a longtemps travaillé avec les scolaires nigériens sur le respect des biens publics et privés lors de leurs manifestations.

## Conclusion

Les termes de Civisme et Citoyenneté sont d'une actualité brûlante en raison des défis multiformes qui se posent aux États. La capacité de résilience de ces derniers est tributaire de l'engagement des citoyens à jouer leur partition, et de la force de l'esprit civique.

Diverses menaces peuvent vider ces notions de leur pertinence. Il s'agit en particulier des impacts négatifs des réseaux sociaux numériques et du communautarisme.

Pour mieux asseoir une communauté de destin, il importe pour les États de mettre en œuvre des programmes d'information et de sensibilisation sur le civisme et la citoyenneté au sein de toute la communauté. Le premier palier doit être l'école pour former des adultes avertis et engagés pour la cause collective.

« Le citoyen, ce n'est pas l'individu tout entier avec son égoïsme, ses appétits, son aveuglement, intellectuel en face des intérêts permanents de la collectivité. C'est l'homme éclairé par la raison, débarrassé des préjugés de classe et de soucis inhérents à sa condition économique, capable d'opiner sur la chose publique en faisant abstraction de ses performances personnelles... » (Burdeau, 1966).

En d'autres termes, le civisme et la citoyenneté déterminent notre avenir commun dans une collectivité débarrassée des pesanteurs qui la tirent vers le bas. L'intérêt du citoyen est intimement lié à celui de sa communauté.

### **Eléments de bibliographie**

- Communiqué final, Sommet des Chefs d'État des pays membres de l'AES, Niamey, 6 juillet 2024
- GUIGMA, Marcel, « Citoyenneté, civisme et solidarité en période de crise sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso », Département de Philosophie et Psychologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
- SAIDOU Abdoul Karim, « La participation citoyenne dans les politiques publiques sécurité en Afrique : analyse comparative des exemples du Burkina Faso et du Niger »,
- TIDJANI ALOU, Mahaman, ‘Démocratie, exclusion sociale et quête de la citoyenneté : cas de l'association Timidria au Niger », pp 173-195, année 2000
- UFR Sciences de l'Homme et de la société, « Civisme et citoyenneté », Département de Philosophie, Université Félix Houphouët-Boigny, 2019-2020.